

# LES JEUNES À PARIS : PERCEPTIONS ET USAGES DES ESPACES PUBLICS

L'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) a mené entre 2012 et 2014 une étude [1] sur les jeunes âgés de 16 à 25 ans, à Paris. Leurs conditions de vie, à travers le logement, la santé, l'emploi, les études et la participation, mais aussi leurs pratiques des équipements sportifs ou culturels et leurs usages de l'espace public ont constitué les axes de travail de cette étude.

Cette tranche d'âge représente 15% de la population parisienne, soit 330 000 jeunes résidant à Paris. Cette population atteint les 600 000 individus, en ajoutant les étudiants et les actifs qui fréquentent quotidiennement le territoire parisien.

Cette forte présence est liée aux échanges migratoires. À Paris, le nombre d'arrivées des 16 – 25 ans est, chaque année, largement supérieur au nombre de départs, alors que ce phénomène s'inverse pour les autres générations.

Cette classe d'âge, qui correspond à une phase transitoire, est d'autant plus difficile à définir que les profils de ces jeunes sont très variés. Des quartiers vont ainsi accueillir majoritairement des étudiants vivant dans des logements autonomes, des actifs, des élèves et étudiants vivant encore chez leurs parents, ou des jeunes faiblement qualifiés cumulant des difficultés d'insertion et de décohabitation.

Pour l'analyse des pratiques de l'espace public, trois territoires ont été retenus : un quartier résidentiel avec d'importantes structures scolaires, le quartier Paul Valéry dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, un quartier récent et en mutation autour de la BNF dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, et un quartier mixte et pluriculturel, autour du parc de la Villette dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Les séries d'observations sur ces trois territoires ont été reportées sur des cartes sensibles, et ont permis de tirer des constats généraux.

Les jeunes sont, plus que les autres catégories d'âges, présents dans l'espace public, où dès l'adolescence, ils vont tester leur autonomie et sortir des sphères familiale et scolaire.

Cette occupation conduit à un mode d'appropriation spécifique sous la forme de « bulles » [ill. 1], en retrait des autres usagers, tout en restant connectées à la ville.



Cet article met en perspective l'intervention d'**Émilie MOREAU** à la quatrième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, « Place aux enfants »** proposé en 2016, par le CAUE de Paris.

**Émilie Moreau** est chef de projets à l'Atelier parisien d'urbanisme. Urbaniste de formation, elle mène depuis dix ans des études sociétales sur la petite enfance, la jeunesse, les familles, la participation citoyenne, la politique de la ville, à l'échelle de Paris et de la Métropole.



[ill. 1] Les bancs, mobiliers urbains plébiscités par les jeunes



[ill. 2] Occupation du parvis d'un établissement scolaire par des lycéens

[1] Étude réalisée par Émilie Moreau et Jean-Christophe Choblet. Disponible sur : <http://www.apur.org/etude/jeunes-paris>

[2] Documentaire « *Paris jeunesse(s) : visages, territoires, trajectoires* » réalisé par Damien Bertrand en 2013. Disponible sur : <http://www.apur.org/article/documentaire-jeunes-paris>

Le résultat de ces analyses et de ces observations a été confronté à la perception des jeunes, à travers la réalisation d'interviews [2] et d'une carte sensible avec un groupe sur le 13<sup>e</sup> arrondissement autour de questions simples : les lieux fréquentés, les lieux évités, les usages et les cheminements dans ces espaces.

Les jeunes ont identifié des éléments facilitant l'appropriation de l'espace public (bancs) et au contraire, ceux limitant leurs usages (grilles, interdictions). Ils ont formulé des préconisations concrètes notamment sur la mise en place de mobiliers simples et la fermeture à la circulation de lieux non habités, en dehors des heures de bureau, pour y organiser des animations, tout en évitant les conflits avec les autres usagers.

Pour répondre aux besoins exprimés, plusieurs pistes de réflexion ont été nourries. L'espace public doit devenir un « tapis d'éveil », permettant un enrichissement culturel, artistique, physique ou un enrichissement en termes de sociabilité et d'autonomie. Concrètement, l'aménagement des espaces publics peut être pensé pour favoriser ces « bulles », le détournement du mobilier urbain pour des usages multiples, et les appropriations festives.

L'étude a révélé que les seuils, entrées et parvis d'équipements [ill. 2], sont des espaces particulièrement appréciés et occupés par les jeunes. Leur qualité peut être améliorée en travaillant sur la porosité entre les espaces intérieurs et extérieurs, par l'architecture des bâtiments, leurs matériaux (surfaces transparentes), ou la place des grilles, souvent contraignantes.

Les jeunes à Paris, très présents dans l'espace public, ont des besoins et des modalités d'appropriations très spécifiques, et représentent, eux-mêmes, un apport manifeste à la ville en termes d'animation et d'attractivité des espaces.